

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FEVRIER 2018 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX-

Procurations : Vincent FENEON à André TREMEAUD – Hubert FENEON à J-Marc DURY -

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 9 février 2018

Date affichage : 12 février 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 janvier 2018, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Néant

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

L'état de paiement à la mi-février des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Accessibilité de la mairie : point sur le chantier :

La porte intérieure, pour accéder à la salle de réunion de conseil, a été changée par l'entreprise LAMURE de Lugny les Charolles. Cette modification était nécessaire pour permettre l'accès à un chariot roulant.

La porte extérieure à l'arrière de la mairie a été changée par l'entreprise les Fermetures Charolaises.

Les revêtements extérieurs (béton désactivé, enrobé chaud) seront faits quand les conditions météo le permettront.

3/ Marché public du cabinet médical : avancée :

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication pour le jeudi 15 février.

La date et heure limites de remise des offres a été fixée au mercredi 21 mars 2018 à 18h00.

L'ouverture des plis se fera le vendredi 23 mars à 10h00.

Le choix des entreprises se fera le vendredi 6 avril à 10h00.

4/ Subventions 2018 :

Après discussion sur les différentes demandes de subvention faites par les associations en 2018, l'enveloppe globale sera de l'ordre de 5250 euros.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure, ainsi que leur budget prévisionnel.

5/ Site multiservice : Aides de l'Europe :

Didier ROUX informe le conseil municipal qu'il a reçu copie d'un courrier de la Région Bourgogne Franche Comté. Les projets dont le plan de financement a bénéficié d'un prêt bonifié ne sont pas éligibles.

Le conseil charge le maire d'étudier les possibilités et les conséquences d'une renonciation au prêt bonifié pour continuer à prétendre à l'aide du FEADER (subventions européennes).

6/ Budget 2018 : planning de travail :

Le budget 2018 sera préparé le vendredi 16 mars 2018 à 18h00.

La commission budget se réunira le vendredi 23 mars à 14h30.

7/ Cérémonie du 19 mars :

La cérémonie aura lieu à 15h45 au monument aux morts le lundi 19 mars. Un pot du souvenir sera servi à l'issue.

8/ Point sur la liquidation judiciaire du Bar Restaurant Le Vert Pré :

Un courrier a été adressé par le maire au mandataire judiciaire afin de l'informer que la commune se proposait de l'aider dans la recherche d'un repreneur. Le mandataire a donné son accord pour que la commune cherche un repreneur et le redirige vers lui.

9/ Projet aménagement autour de l'église :

Des représentants de la DRI, l'architecte Raphael DEVROEY, et des membres du conseil municipal se réuniront le vendredi 23 février à 10h30 pour préciser le projet.

10/ Demande d'inscription au RPI d'un enfant d'une commune extérieure :

Le Maire informe qu'il a reçu en mairie une famille demeurant à Oyé, souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle. La famille réside à 5 km de Saint Julien et l'assistante maternelle réside au bourg de Saint Julien de Civry. Le Conseil Municipal donne son accord.

Questions diverses :

1/ Micro crèche :

La directrice souhaiterait une étagère dans l'une des chambres pour poser le téléphone.

La chambre, côté cour école, s'avère trop bruyante : un volet roulant sur la porte-fenêtre pourrait atténuer ce phénomène.

Un meuble de rangement pour la cuisine est également demandé.

2/ Pique-nique communal :

La date du 1er Juillet est confirmée. Le lieu reste à déterminer.

Prochaines Réunions de Conseil Municipal :

Vendredi 23 Mars 2018 à 20h15

Jeudi 12 avril à 20h30